



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Manche

**DESCO**

Saint-Lô, le 5 février 2026

Affaire suivie par :

**Astrid LE GRANDOIS**

cheffe de bureau DESCO 3

Tél. 02 33 06 92 14

Mél. dsden50-desco3@ac-normandie.fr

**Stéphane VAUTIER**

Inspecteur d'académie

directeur académique des services de

l'éducation nationale de la Manche

DSDEN 50

5 bis rue des Prés

50000 Saint-Lô Cedex

à

Mesdames les directrices d'école publique

Messieurs les directeurs d'école publique

Sous couvert

Mesdames les inspectrices de l'éducation

nationale

Messieurs les inspecteurs de l'éducation

nationale

Mesdames les principales de collège de

l'enseignement public

Messieurs les principaux de collège

de l'enseignement public

Madame la directrice de centre

d'information de d'orientation

Messieurs les directeurs de centre

d'information et d'orientation

Objet : procédure relative à l'entrée en classe de 6<sup>ème</sup> de collège

Réf. : code de l'éducation articles D211-11, D321-2

Cette circulaire a pour objet de porter à votre connaissance les modalités de la procédure d'affectation en classe de 6<sup>ème</sup> des collèges publics assistée par l'application nationale AFFELNET 6<sup>ème</sup>. Cette application est un outil d'aide à l'affectation dans le cadre d'une procédure informatisée.

Les dispositions suivantes relatives à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, y compris en classe de 6<sup>ème</sup> SEGPA, concernent les élèves actuellement scolarisés en CM2, éventuellement en classe de CM1 en cas de décision de passage anticipé en 6<sup>ème</sup>, et en dernière année de bénéfice du dispositif ULIS école.

Je rappelle que chaque élève dispose d'un droit à l'affectation dans le collège de secteur, défini **en fonction de son domicile à la rentrée 2026**. Néanmoins, pour les demandes postérieures à la phase principale d'affectation, je pourrais être amené à prononcer une affectation dans un autre collège que celui de secteur si ce dernier n'avait plus de capacité d'accueil.

Je remercie chacun d'entre vous pour le respect de ces dispositions et l'accompagnement des familles, afin que l'entrée au collège se fasse dans les meilleures conditions pour les élèves.

signé

**Stéphane VAUTIER**

Annexe 1 : modalités techniques

Annexe 2 : lettre d'information aux parents

Annexe 3 : calendrier des opérations

Annexe 4 : liste des formations et des langues enseignées

Annexe 5 : secteur multi-collèges

Volets 1, 1bis et 2